

Coronavirus : Le CSE s'est enfin réuni

Tout d'abord nous tenons à saluer les salariés d'AB-Habitat notamment ceux qui sont en contact avec le public ceux qui utilisent les transports en commun,pour leur conscience professionnelle, leur sens des responsabilités.

Nous avons de fortes pensées de solidarité pour les personnels soignants et tous ceux qui sont amenés à travailler dans ces circonstances exceptionnelles.

Après de multiples interpellations auprès de la direction mais également auprès de l'inspection du travail, de la Fédération des Coop'HLM,....., le directeur général a convoqué un CSE pour présenter un projet de Plan de continuité d'activités. L'objectif de ce plan est de déterminer les conditions du maintien de l'activité et la mise en place de mesures de prévention. C'est aussi le moyen d'éviter des incohérences et des excès de zèle de certains managers comme nous avons pu le constater notamment sur le Centre Ville et Orgemont.

Vos élus CGT ont tenu à exprimer les fortes inquiétudes des personnels face au manque et aux incohérences des décisions prises. Ils ont dénoncé le manque d'anticipation de la direction. Ils rappellent que **le meilleur moyen de lutter contre le Coronavirus et sauver des vies est de rester chez soi**. Il y a donc nécessité de définir ce qui est réellement indispensable, ce qui est possible de réaliser dans le cadre du télétravail, et de décrire précisément les conditions d'exercice de leur mission et des moyens de protection nécessaires pour ceux dont l'activité est indispensable.

Au cours de ce CSE nous tenons à témoigner que nous avons pu avoir des échanges constructifs avec la direction avec le sentiment d'une volonté d'être à l'écoute des uns et des autres, nous nous en félicitons car cela engendre un climat bénéfique pour notre organisme et ses salariés. Espérons qu'à l'avenir nous éviterons toutes ces tensions et temps perdu. La suite nous dira si c'est sincère.

La réunion a duré près de 4 heures il est difficile de pouvoir vous rendre compte de l'ensemble des discussions au cours desquelles nous avons analysé la situation sur notre organisme, les locataires et les salariés. Nous avons échangé sur les missions vitales, les postes clés par direction, les mesures d'organisation et de prévention....

Puis la direction a présenté par direction et par service un état des postes en indiquant pour chacun le statut en poste – en alternance – télétravail – positionnement (siège agence) – activité partielle – les diverses absences,..... nous avons pu faire part de réflexions sur différentes situations.....

Chaque salarié sera informé de cette nouvelle organisation. Il est possible que certains aspects du travail ou des situations particulières n'aient pas été pris en compte, nous vous invitons à en discuter avec votre hiérarchie pour trouver des solutions adaptées. En cas de difficulté nous vous invitons à en faire part à vos élus CGT afin que vos élus interviennent.



aux vrais premiers de cordée :
soignants, agents Ehpad, aides à domicile, caissières, routiers, éboueurs, agents de nettoyage, conducteurs des transports publics, gardiens, employés d'immeuble, techniciens, chargés locataires, pharmaciens, etc



Nous avons demandé que des **fiches pratiques de prévention des risques** soient éditées afin de décrire les conditions de réalisation des tâches notamment pour tous les salariés pouvant être en contact avec le public, des partenaires,.... Il y a nécessité d'apporter des précisions notamment sur le port ou non du masque, des gants, dans quelles conditions, le mode d'emploi..... Nous avons rappelé que des gardiens et employés d'immeubles sont demandeurs de masques et de gants jetables.

Il y a nécessité de faire un point régulier des présences des gardiens et employés d'immeuble par agence et voir les mesures à prendre pour renforcer tel ou tel secteur.

Concernant les salariés mis en activité partielle

Un dispositif permet aux entreprises d'être indemnisées lorsqu'elles sont amenées à mettre des salariés en activité partielle. La direction nous a dit qu'elle s'engage à maintenir le salaire brut de base pour tous les salariés déclarés en activité partielle. Les élus CGT ont rappelé que les salariés ne sont pas responsables de la situation qui leur est imposée et qu'ils ne doivent subir aucune baisse de leur rémunération. En revanche nous avons rappelé la responsabilité des gouvernements et notamment de Macron dans la casse de notre système de santé. **Nous avons donc insisté pour que cela soit bien l'intégralité du salaire qui soit versé** (c'est-à-dire le même salaire que celui qu'il aurait perçu s'il était en congé). C'est dans ce sens que le CSE a donné un avis favorable à ce que la direction demande l'activité partielle aux autorités.

Soulignons également qu'il peut être envisagé d'attribuer une gratification à tous ceux qui ont été contraints de prendre des risques en travaillant du fait des contacts avec le public, les transports pour se rendre au travail,.... Des entreprises l'ont déjà décidé, cela devra être discuté pour les salariés de notre organisme.

Cela risque de durer plusieurs semaines la situation va évoluer il va falloir adapter les mesures.

Face à cette situation particulièrement complexe, il y a nécessité d'être encore davantage attentifs et solidaires entre collègues mais aussi vis-à-vis des populations les plus fragiles (voir ci-dessous un modèle d'affiche qui pourrait être mise dans les halls).

N'hésitez pas à continuer de faire parvenir vos questions, vos propositions, vos demandes,.... Nous les transmettrons à la direction et nous agissons ensemble pour être respectés et entendus.



COLLEGUES & VOISINS SOLIDAIRES

Les bons côtés d'être à coté





Face au confinement, affichons notre solidarité.

Aidons les personnes isolées en difficultés.

<i>Nom Prénom</i>	<i>N° logt Etage</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Mail</i>	<i>Ce que je peux apporter</i>	<i>Ce dont j'ai besoin</i>



Respectons la distanciation d'un mètre et préservons l'hygiène des parties communes